



MAÎTRE COMPOSTEUR



Public ciblé :

- Jeunes - de 26 ans
- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion
- Salarié·e·s

Pré requis :

- Travailler en plein air, en équipe.
- Ne pas avoir de contre-indication médicale (certificat médical à fournir)
- Lire et comprendre les consignes écrites ou exprimées en français
- Justifier de :
 - Avoir validé le parcours complet de « guide composteur »
 - **et** 3 mois d'expériences en milieu professionnel dans le domaine visé par la formation

Modalités d'inscription :

- Pré-inscription en ligne sur
 - ▶ www.campusverdazur.fr
- Validation obligatoire du choix de formation :
 - Pour les demandeurs d'emploi, par un conseiller (Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi, P.L.I.E, ...).
 - Pour les salarié·e·s, par l'organisme financeur (demande au plus tard 3 mois avant l'entrée en formation).

Modalités de sélection et d'entrée en formation :

- (Sous réserve des places disponibles)
Étude du dossier lors d'une commission de validation (dans le mois précédent la formation) suite à **2 étapes obligatoires** :
- Réunion d'information collective
 - Entretien de motivation

Tarif :

1 001 € (parcours complet)

Financement :

- Région SUD
- Opérateur de Compétences (OPCO), Entreprise.
- Financement individuel.

Rémunération :

- Maintien des ARE pôle emploi pendant la formation.
- Rémunération Région Sud selon conditions.
- Maintien du salaire selon les employeurs.

Matériel pédagogique :

- A votre charge :
 - Pantalon de travail, chaussures de sécurité, gants, masques et matériel d'écriture

Faire une formation professionnalisante pour renforcer ses compétences ou acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'un emploi.

Obtenir une attestation de formation.

L'OBJECTIF

Le **Parcours Professionnalisant «Maître composteur»** permet l'acquisition des techniques de :

- 🌱 Pilotage des projets et des opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire
- 🌱 Mobilisation et accompagnement des relais de terrain
- 🌱 Information et sensibilisation des publics
- 🌱 Animation des opérations de prévention-gestion domestique des biodéchets
- 🌱 Animation des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets

Ce parcours pourra être dispensé sur plusieurs sites

POURQUOI LA FORMATION CONTINUE ?

- 🌱 Parcours alliant stage en entreprise ou collectivité et temps en centre de formation.
- 🌱 Apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier.
- 🌱 Pédagogie active : visites de sites, de structures, de fournisseurs, organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en oeuvre), rencontres, confrontations, étude de cas, travaux de groupes...
- 🌱 Individualisation dans la conception et l'élaboration des enseignements.
- 🌱 Accompagnement individualisé.
- 🌱 Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap.
- 🌱 Un tremplin vers l'insertion professionnelle.

L'ensemble de ces facteurs contribuent à rendre chaque apprenant, en formation continue, véritablement acteur dans la construction et la réalisation de son projet de vie.

VOIE D'ACCÈS À LA PROFESSIONNALISATION

Parcours de formation continue

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Le parcours est prévu en modulaire avec remise d'**attestations de compétences**.

Modules

Informer les publics :

- ✓ Analyser les enjeux, publics cibles, stratégies à privilégier
- ✓ Adapter sa prestation au public cible
- ✓ Spécificités de la gestion autonome en établissement

Conduire et évaluer un projet de gestion des biodéchets sur un territoire

- ✓ Définir le cadre du projet
- ✓ Présenter un projet et identifier des critères d'évaluation

Animer et mettre en place des opérations de gestion de proximité des biodéchets

- ✓ Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion domestique/partagée et autonome en établissement

Perfectionnements techniques

- ✓ Diagnostiquer une opération de prévention et de gestion de proximité des biodéchets
- ✓ Analyser le fonctionnement des sols
- ✓ Pratiquer différentes techniques de compostage

Mobiliser/accompagner les relais de terrain

- ✓ Définir les rôles/missions des guides-composteurs, référents de site
- ✓ Animer des groupes et/ou un réseau de relais
- ✓ Organiser le suivi des relais

Au travers des modules, seront intégrées des notions concernant la transition numérique et les valeurs de la République

→ **Dispositif d'évaluation** : Evaluations en situations professionnelles tout au long de la formation.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel (ou distanciel selon conditions), travaux pratiques sur le site de formation et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :



www.campusvertdazur.fr

Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

L'ALTERNANCE

La formation comprend **70 h** de formation en centre.

La durée en centre peut varier et le parcours peut être adapté selon les besoins, les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE).

Le programme de formation est établi avant l'entrée en formation.

Calendrier : plusieurs sessions possibles en juin 2023

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- CAPa Jardinier Paysagiste
- CAPA Métiers de l'agriculture
- CS Arboriste Elagueur
- CS Conduite de la production de plantes à parfum aromatiques et médicinales
- Formations professionnalisantes

✓ **Secteur d'activité** : Commune, collectivité, association, établissement de compostage

✓ **Catégorie d'emploi** : Maître composteur



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Adulte

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

